La France en République
(De 1880 au début des années vingt)

Introduction

Des années 1880 aux années 1940 la IIIe République se présente comme un modèle de démocratie libérale.
Cette République se construit : elle s'affirme et se consolide par étapes, elle triomphe de ses adversaires, des épreuves et des crises, elle met en place une véritable culture politique républicaine. Ainsi sont posés des principes fondamentaux et durables (la démocratie, les libertés, la laïcité et les droits sociaux) qui entraînent l'adhésion de la Nation française.

I. La France devient républicaine

1. La mise en place de la République (1870-1880)

- En 1870, à l'occasion de la défaite de Napoléon III face à la Prusse, la République est proclamée pour la troisième fois en France (doc.1). Le nouveau régime est difficilement fondé par les lois constitutionnelles de 1875 (doc. 4).
- La IIIème République n'est cependant pas assurée car les monarchistes sont au pouvoir (doc. 3). Entre 1870 et 1879 les républicains vont conquérir un électorat et emporter successivement les élections à la chambre des députés et au Sénat, puis la présidence de la République avec Jules Grévy (doc. 2).

2. La République aux républicains (1880-1920)

- Entre 1880 et 1920 les républicains sont au pouvoir, majoritaires au parlement (doc. 3) qui soutient des gouvernements composés de républicains. Par le suffrage universel, ils s'imposent aux partisans de la monarchie et de l'Empire.
- Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la France est dirigée par les républicains modérés. Ils votent des lois qui assurent les libertés fondamentales et mettent en place une symbolique républicaine (le 14 juillet, la Marseillaise).

A partir de 1900 le parti radical est au pouvoir, au point d'incarner la IIIe République. Avec les socialistes rassemblés dans la SFIO, les radicaux mènent une politique anticléricale et sociale.

- L'attachement à la République progresse en France (doc. 5), même si des crises secouent le régime sans l'abattre.

Par leurs réformes, les Républicains obtiennent le ralliement progressif de catégories sociales au départ peu favorables à la République: ouvriers, paysans, militaires, catholiques.

3. La République s'installe dans la durée

A travers les luttes et combats politiques, le XIXe siècle, marqué en France par une grande diversité de régimes politiques, apparaît comme une marche lente vers le régime républicain. Après avoir atteint un équilibre vers 1900 et surmonté l'épreuve de la Grande Guerre, le régime républicain s'inscrit dans la durée. Bien que de nouveau contesté dans les années 1930, il connaît un temps fort en 1936. Il survit à la défaite de 1940 à travers ses valeurs incarnées par la Résistance. La IVe République succède à la IIIe en 1946.

Hugues Marquis, IUFM Poitou-Charentes

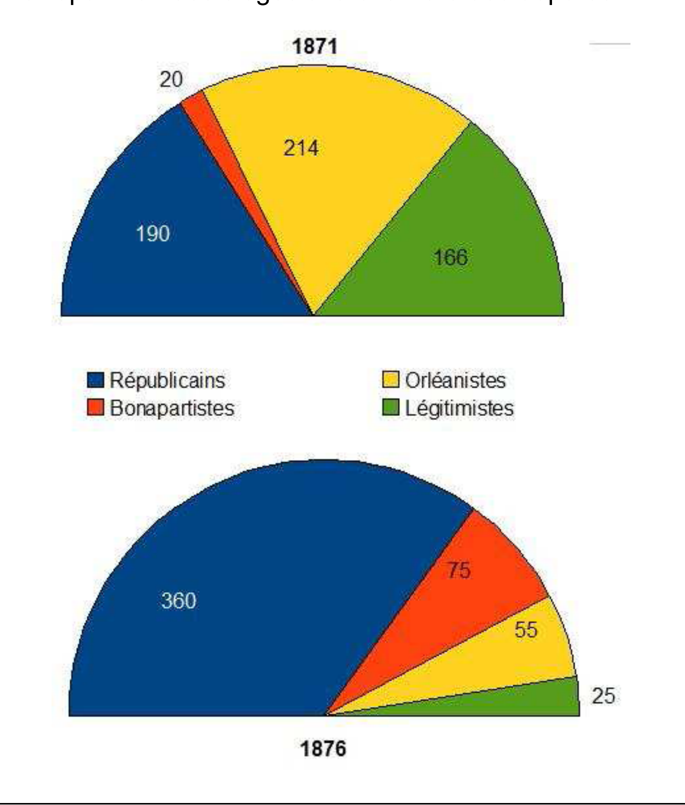
Documents

Doc. 1 : la proclamation de la IIIe république, le 4 septembre 1870
Sur le site de l'Assemblée nationale **:** rubrique Histoire et patrimoine / la République et le suffrage universel



Doc. 2 : Les difficiles débuts de la III e République
- 2 septembre 170 : défaite de napoléon III à Sedan contre la Prusse.
- 4 septembre 1870 : proclamation de la République à Paris.
- Février 1871 : les partis monarchistes remportent les élections.
- Mars-mai 1871 : échec de l'insurrection de la Commune de Paris contre le gouvernement monarchiste.
- 24 mai 1873 : Ministère d'ordre moral – mesures contre l'idéal républicain.
- Février 1875 : lois constitutionnelles organisant la Troisième république
- 1876 : majorité républicaine à la chambre des députés.
- 16 mai 1877 : le président de la république monarchiste Mac-Mahon dissout la chambre. Les Républicains l'emportent à nouveau aux élections législatives d'octobre 1877.
- 1878 « révolution des mairies » : aux élections municipales, la grande majorité des communes vote républicain. la France rurale se rallie à la république.
- 30 janvier 1879, démission de Mac-Mahon et élection de Jules Grévy, républicain modéré.

Doc. 3 : La conquête de l'électorat républicain.
La répartition des sièges à la chambre des députés



Doc. 4 : L'amendement Wallon
Le député Wallon tient le bébé république.
Dessin de Gil,
L'Éclipse du 6 mars 1875
Sur le site de l'Assemblée nationale **:** rubrique Histoire et patrimoine / la République et le suffrage universel

Lors du vote des lois constitutionnelles, Le député Wallon propose le 30 janvier 1875 un article additionnel déclarant : "Le président de la République est élu par le Sénat et la Chambre." voté à une voix de majorité le 30 janvier 1875. L'amendement Wallon reconnaît l'instauration de la République.

Doc. 5 : La République enracinée
Affiche pour la célébration du centenaire de la République (1892)
Sur le site Thucydide (site perso de deux enseignants d'histoire géographie de Bergerac (académie de Bordeaux)



Pistes de travail
· *Dans quelles circonstances a été proclamée la IIIe République (doc. 1 et 2)?*
· *Pourquoi l'amendement Wallon est-il accepté à une voix de majorité (doc. 4 et 3) ?*
· *Quelle image de la République donne l'affiche (doc. 5) ?*
· *Synthèse : Montrez l'importance de la période 1870-1880 dans l'avènement de la République.*

II. La République : une démocratie libérale

1. La souveraineté nationale consacrée

- Régime démocratique, la IIIe république est fondée sur le principe de la souveraineté de la nation affirmé par la
Déclaration de droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Cette souveraineté s'exerce par le suffrage universel qui permet aux Français de désigner leurs représentants. La loi de 1882 sur l'élection des maires par les conseils municipaux favorise également le développement de la démocratie locale.
- Les institutions (doc. 5) s'organisent autour de la chambre des députés, cœur de la vie politique (doc. 1). Le gouvernement, lié à la majorité parlementaire, est l'émanation du parlement. L'effacement croissant du rôle du président de la République renforce l'aspect parlementaire du régime.

Ces institutions républicaines apparaissent aux défenseurs du régime comme un modèle d'équilibre.

2. Une pratique démocratique

- Les institutions démocratiques favorisent une vie politique intense qui s'exprime lors des campagnes électorales (doc. 3), des élections, des débats politiques passionnés au parlement. La presse, qui diffuse l'information politique, contribue à la formation du citoyen.

L'instabilité gouvernementale est la rançon du caractère parlementaire du régime et entretient dans le pays un antiparlementarisme endémique.

- La vitalité des partis politiques (doc. 2), des cercles républicains et associations diverses favorisent l'essor d'une véritable sociabilité républicaine.

3. Un modèle politique

Au début du XXe siècle, la IIIème République devient un modèle politique.

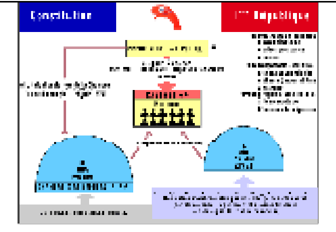
Avec la monarchie parlementaire anglaise, elle est aux yeux de l'étranger la forme la plus achevée de démocratie libérale, qui semble alors la structure politique la mieux adaptée aux pays industrialisés ou en voie de modernisation.

Persuadée de la perfection de son système politique la IIIème république veut l'exporter dans d'autres parties du monde.

La politique coloniale de la France est justifiée par la mission civilisatrice de la République (doc. 4). Porteuse des idéaux de la « grande Révolution », La France est la « nation guide », refuge et symbole pour les exilés politiques du monde entier.

Hugues Marquis, IUFM Poitou-Charentes

Documents

Doc. 1 : La chambre des députés, cœur de la vie politique Tableau de Rousseau-Decelle, 1907 Sur un site anglophone de mutualisation de ressources éducatives Scholars resource 	**Doc. 2 : Le parti radical incarne la culture républicaine** « Les républicains conservateurs demandent à la République son minimum ; nous, son maximum. Nous, les républicains radicaux, nous voulons la République pour ses conséquences : les grandes et fécondes réformes sociales qu'elle entraîne [...]. Le but que nous proposons, c'est l'accomplissement de la grande révolution de 1789, inaugurée par la bourgeoisie française et abandonnée par elle avant son achèvement [...]. Quelle plus sage mesure d'ordre et de justice que la réforme de l'impôt, qu'une équitable répartition de ses charges ? [...] Quelle plus grande mesure d'ordre, de justice et de liberté que la séparation des Églises et de l'État [...] ? Comment mieux rapprocher les classes sociales que par l'instruction générale qui réunira les hommes de notre race dans un commun sentiment de patriotique solidarité? Quels conflits pourront surgir quand le prêtre restera dans l'Église, le magistrat dans le prétoire, l'instituteur dans l'école ? » Georges CLEMENCEAU, programme pour les élections de 1876
Doc. 3 : L'autobus électoral Un candidat à l'élection législative parlant aux électeurs, du haut de sa plateforme ambulante - *L' Illustration* - 8 novembre 1919. Sur le site de l'Assemblée nationale / rubrique Histoire et patrimoine / la République et le suffrage universel 	**Doc. 4. La république civilisatrice** Illustration du *Petit journal* du 19 novembre 1911 à la gloire de la conquête du Maroc « la France va pouvoir porter librement au Maroc la civilisation, la richesse et la paix ». Sur le site 19è.org des éditions Anovi 
Doc. 5. Les institutions de la IIIème République Sur le site Thucydide (site perso de deux enseignants d'histoire géographie de Bergerac (académie de Bordeaux)	

Pistes de travail :

· *Pourquoi le régime est-il démocratique (doc. 1-2-3-4-5)?*
· *Pourquoi le régime est-il parlementaire (doc. 1-5)?*
· *Comment s'exprime la volonté d'exporter le modèle républicain français (doc. 4)?*
· *Synthèse : Qu'est-ce qui fait de la IIIe République une démocratie moderne ?*

.

III. L’affirmation des libertés et les droits sociaux

1. Les libertés assurées

- La IIIe république veut assurer les valeurs issues des Lumières et de la Révolution française, au premier plan desquels la liberté et l’égalité, qui, avec la souveraineté populaire et la laïcité sont les grands principes fondateurs du modèle républicain.
- Des lois républicaines, notamment celles sur la liberté de presse ou les associations assurent et étendent les libertés fondamentales (doc. 1 et 3).
- Ces libertés sont cependant limitées quand les républicains se sentent menacés.

2. L’œuvre sociale de la République

- Les républicains, en particulier les radicaux, s’appuient sur les classes moyennes émergentes à l’âge de l’industrialisation. Ils veulent assurer par la législation la solidarité et la promotion sociale de l'individu.
- Une législation garantit les droits sociaux : réglementation du travail des femmes et des enfants en 1892, protection sociale contre les accidents du travail (1898), repos hebdomadaire obligatoire (1906), retraite pour les ouvriers et paysans (1910) et diminution de la durée du travail quotidien ramenée à 10 heures en 1904 et à 8 heures sur 6 jours en 1919.
- La république améliore ainsi progressivement les conditions de travail et de vie des ouvriers, en réponse à leurs revendications, offrant une alternative aux projets révolutionnaires d’un syndicalisme particulièrement actif au début du XXe siècle.

3. Des pratiques sociales renouvelées

- La loi sur la liberté d’expression, conjuguée au développement de l’instruction grâce à l’école et aux progrès techniques, favorise l’essor de la presse qui connaît son âge d’or en France au tournant du siècle (doc. 2).
- La législation renforce aussi la sociabilité dans les villes et les villages, permettant la mise en place de multiples associations et sociétés de secours mutuel. Le développement du temps libre permet l’émergence d’une culture de masse (doc. 4).

Hugues Marquis, IUFM Poitou-Charentes

Documents

Doc. 1. tableau de Bramtot : le suffrage universel (1891)	Doc. 2. L'âge d'or de la presse (ou L'accès à l'information politique)
Sur le site de la Mairie des Lilas / rubrique dossiers / Elections mode d'emploi 	Vignette extraite d'un tract électoral du parti républicain « Ce qu'a fait la République » pour les élections législatives de 1881. Sur le site de l'IUFM d'Aix Marseille / rubrique formations / filières / histoire géographie
Doc. 3. À l'aube du XXe siècle, l'affirmation des libertés publiques	**Doc. 4 : Une société de musique ouvrière : la fanfare des mineurs de Wingles (Pas-de-Calais)**
• Loi sur les réunions publiques du 30 juin 1881 Art. 1 : Les réunions publiques sont libres. Elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable. • Loi sur la presse du 29 juillet 1881 Art. 1 : L'imprimerie et la librairie sont libres. […] Art. 5 : Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement. […] • Loi relative à la création de syndicats professionnels du 21 mars 1884 Art. 2 : Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, des métiers similaires, ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans l'autorisation du Gouvernement. Art. 3 : Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. • Loi sur la liberté d'association du 1er juillet 1901 Art. 1 : L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. […] Art. 2 : Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable.	(collection particulière) Comme le sport, la pratique musicale est favorisée par la loi sur les associations et le temps libre (le soir et le dimanche).

Pistes de travail :

- *Quelles sont les libertés fondamentales assurées par les Républicains (doc. 1, 2 et 3)?*
- *Quelle est la conséquence de la législation républicaine (doc. 4)?*
- *Synthèse : Comment les Républicains ont-ils répondu aux aspirations des Français ?*

IV : L’affirmation de la laïcité

1. La laïcité entre dans l’Etat par l’école

- L’école est au cœur du projet républicain (doc. 1). Les lois sur l’école (1881-1882) rendent l’instruction gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.
Dans les années 1880 le budget de l’instruction publique est multiplié par trois et des instituteurs et institutrices sont formés dans les écoles normales départementales (doc. 2).
- L’école permet l’apprentissage de la République. On y enseigne une morale civique fondée sur le respect des libertés fondamentales, l’idéal démocratique et l’amour de la patrie (doc. 3).
- L’école répond aussi aux demandes de promotion sociale des français. Cependant, le lycée reste encore réservé à une élite.
- L’école est au cœur du combat pour la laïcité.

2. L’Etat se sépare des Eglises

- Un long conflit oppose les Républicains à l’Eglise catholique (doc. 4 et 5). L’Eglise a soutenu les partisans de la monarchie au début de la Troisième République. Les Républicains lui reprochent aussi son conservatisme social. La question scolaire est au cœur de l’anticléricalisme: les républicains, qui veulent soustraire la jeunesse à l’influence du clergé, imposent la fermeture des écoles dirigées par des religieux.
- Etape par étape, l’Etat républicain se sépare des Eglises, la loi de 1905 étant un des jalons importants de cette marche vers la laïcisation de l’espace public.

3. La Laïcité, un socle de la République

- Les tensions créées par la mise en oeuvre de la loi de 1905, en particulier les troubles au moment de l’inventaire des établissements de culte sécularisés, s’apaisent progressivement.
L’expérience de la Grande Guerre rapproche l’ Eglise catholique de la nation.
- La laïcité, qui affirme à la fois le respect des croyances et le caractère privé de la religion, devient une valeur fondamentale de la République. Les constitutions de 1946 et de 1958 réaffirment ce principe républicain.

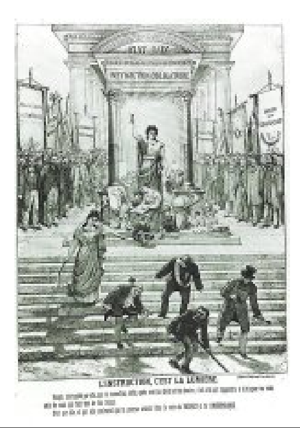
Hugues Marquis, IUFM Poitou-Charentes

Documents

Doc. 1 : L'instruction, c'est la Lumière

"Peuple, c'est guidé par elle, que tu connaîtras, enfin, quels sont tes droits et tes devoirs; c'est elle qui t'apprendra à distinguer tes vrais amis de ceux qui t'ont tant de fois trompé. C'est par elle, et par elle seulement que tu pourras avancer dans la voie du PROGRÈS et de l'INDÉPENDANCE."

Allégorie, seconde moitié du XIXè siècle
Bannières de la Ligue Française de l'Enseignement et des Loges Maçonniques
Bibliothèque Nationale de France
Site perso de Yannick Deshogues



Doc. 2 : Les hussards noirs de la République.

« De tout ce peuple les meilleurs étaient peut-être encore ces bons citoyens qu'étaient nos instituteurs. (…)
Notre jeune École normale était le foyer de la vie laïque, de l'invention laïque dans le département (...) Sous la direction de notre directeur (...), de jeunes maîtres de l'École normale venaient chaque semaine nous faire l'école. (…) Ils étaient toujours prêts à crier " Vive la République ! Vive la Nation !". (…)
Nos Jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes, sévères, sanglés, sérieux et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence. Un long pantalon noir (...). Un gilet noir. Une longue redingote noire. (...) Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire encore plus sévère, encore plus militaire, étant un uniforme civique. (...) Porté par ces gamins qui étaient vraiment les enfants de la République. Par ces jeunes hussards de la République. (...) »

Charles Péguy, Extrait de « L'argent », 6e Cahier de la Quinzaine de la 14e série, 16 février 1913 (Gallimard). repris dans Charles Péguy, Œuvres en prose Gallimard1959

Doc. 3 : La Grande révolution, référence majeure de l'apprentissage de la République

Couverture de cahier d'écolier, vers 1890

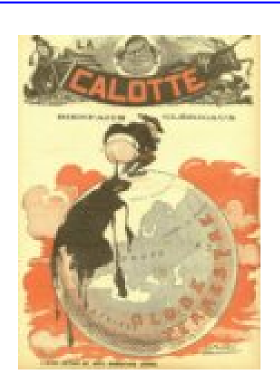
(site de l'INRP)

Doc. 4 : Le conflit entre les Républicains et l' Eglise catholique

1880 loi qui met fin à l'obligation du repos dominical.
Les ecclésiastiques sont écartés du Conseil supérieur de l'Instruction publique.
1882 : école laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.
1884 (18 août) : suppression des prières publiques lors de l'ouverture de sessions parlementaires. (27 juillet) rétablissement du divorce (loi Naquet).
1886 : exclusion des enseignants religieux des écoles publiques.
1887 : liberté des funérailles
1896 : l'église Sainte-Geneviève redevient Panthéon de la République.
1899 à 1905 : lois militaires contraignant les séminaristes au service militaire (lois dites des « curés sac à dos »).
1904 (1er avril) : Circulaire ordonnant l'enlèvement des crucifix dans les prétoires des tribunaux. loi interdisant aux congrégations religieuses d'enseigner. Rupture des relations diplomatiques avec le Vatican.
1905 : loi de séparation des églises et de l'état
1906 : affrontements violents à l'occasion des inventaires des lieux de culte.
11 novembre 1920 : ralliement des catholiques aux manifestations autour du soldat inconnu.
30 novembre 1920 : la chambre des députés vote le rétablissement de l'ambassade de la République française au Vatican.

Doc. 5 : La vague anticléricale : la calotte

Dessin de Foggini, La Calotte n°232, 17/2/1911.
Sur le site Caricatures et caricature



Pistes de travail

- *Quel est le rôle de l'école pour les Républicains (doc. 1, 2 et 3) ?*
- *Quelles sont les causes et les aspects du conflit entre Républicains et Eglise catholique (doc. 4 et 5) ?*
- *Synthèse : Qu'est-ce qui fait de la laïcité un principe fondamental de la République ?*

V. La République à l'épreuve

1. La République menacée

La IIIème république connaît des crises politiques graves qui traduisent à la fois la menace et l'échec des adversaires de la démocratie libérale.

- La droite nationaliste (doc. 4) est le principal adversaire de la République. Les nationalistes cherchent à tirer parti des difficultés de la République comme l'instabilité gouvernementale ou les scandales impliquant les parlementaires. On les retrouve dans le mouvement boulangiste en 1889, fondé sur l'antiparlementarisme et la recherche d'un pouvoir fort.
- Le syndicalisme révolutionnaire veut briser par la violence une république jugée bourgeoise.

Après s'être manifestés dans une vague d'attentats contre les symboles de la République (doc. 1), entre 1892 et 1894, les anarchistes se réfugient dans les syndicats. La grève générale révolutionnaire est adoptée comme moyen d'action par la CGT en 1906, ce qui entraîne une série de grèves violentes (1906-1910) (doc. 2). La répression de l'agitation par le gouvernement et les lois garantissant les droits sociaux font échouer le mouvement.

2. L'affaire Dreyfus, un révélateur

- En 1895, Dreyfus, capitaine républicain d'origine juive, est condamné à tort pour trahison par un tribunal militaire.
- L'affaire Dreyfus divise les Français (doc. 3). Elle voit s'affirmer contre Dreyfus, des courants nationalistes et antisémites, qui trouvent écho dans une partie de l'armée et du monde catholique. Les défenseurs de Dreyfus, qui forment en 1899 un « gouvernement de défense républicain » (modérés et radicaux soutenus par les socialistes), obtiennent la réhabilitation de Dreyfus.
- La République sort renforcée de cette crise en faisant triompher les Droits de l'homme et la Justice.

3. L'épreuve de la Grande guerre

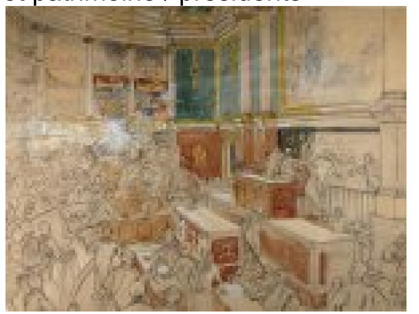
- La conduite de la guerre entraîne un renforcement de l'emprise de l'administration et le rétablissement de la censure. Une propagande intense vise à mobiliser les esprits. Les libertés publiques sont ainsi mises à mal.
- Cependant, au moment de l'entrée en guerre en août 1914, les Français se sont rassemblés dans l'Union sacrée pour défendre la patrie. La victoire de 1918 apparaît comme celle de la République et de la démocratie libérale. Les cérémonies de commémoration le 11 novembre, qui rassemblent tous les Français s'ajoutent aux rites républicains (doc. 5).

Hugues Marquis, IUFM Poitou-Charentes

Documents :

Doc. 1 : L'attentat de l'anarchiste Vaillant
Le 9 décembre 1893, au cours d'une séance à la chambre des députés, Auguste Vaillant lançant une bombe depuis la tribune vers l'hémicycle de vérification des pouvoirs. Son geste est détourné par le bras d'un spectateur heurté par maladresse (Dessin aquarellé de Renouard).

Sur le site de l'Assemblée nationale / rubrique histoire et patrimoine / présidents



Doc. 2 : Le syndicalisme révolutionnaire contre « la république bourgeoise »
En 1906, le président du conseil radical, Georges Clémenceau, mobilise massivement l'armée face à la grève des mineurs du Nord.

Sur le site Caricatures et caricature



Doc. 3 : Chronologie de l'affaire Dreyfus
1894
- Octobre : Découverte d'un « bordereau » prouvant l'existence d'un espion payé par l'Allemagne
- Décembre : Dreyfus est condamné à la déportation au vu d'un dossier secret

1895
- Janvier : Dégradation solennelle de Dreyfus

1896
- Février: Mobilisation de la famille de Dreyfus
- Juillet : Le colonel Picquart (du service des Renseignements découvre que le vrai coupable est le commandant Esterhazy

1897
- Novembre : Premières campagnes pour la révision du procès dans le journal L'Aurore de Clemenceau

1898
- Janvier : Esterhazy est acquitté, Picquart écarté
- 13 janvier: «J'accuse» d'Emile Zola paru dans L'Aurore
- Février : Premier procès Zola : cassé pour vice de forme
- Juin : Première assemblée de la Ligue des droits de l'homme (dreyfusarde)
- Juillet : Second procès Zola : condamné, il part en exil
- Août : « Suicide » du colonel Henry, auteur d'un faux, remis dans le dossier secret
- Septembre : Demande de révision du procès
- Octobre : Création de la Ligue de la patrie rançaise (antidreyusarde)

1899
- Août : Second procès Dreyfus à Rennes. Il est de nouveau condamné malgré l'absence de preuves contre lui.
- Septembre : Emile Loubet, président de la République, signe la grâce de Dreyfus

1906
- Juillet : Réhabilitation de Dreyfus

Doc. 4 : Les nationalistes contre la IIIe République
Programme de l'Action française en 1908. Ce mouvement publie un journal quotidien du même nom, « organe du nationalisme intégral », sous la direction de Charles Maurras et de Léon Daudet.

L'Action française est le journal des bons citoyens désabusés de la République, ralliés à la Monarchie. (...)
Ils savent ce qu'ils veulent, ils le veulent sérieusement. On a fait tant de révolutions pour le mal ! Une révolution pour le bien ne leur fait pas peur (…)
LA REPUBLIQUE, C'EST LE MAL.
La République est le gouvernement des Juifs, des Juifs traîtres (...), des Juifs voleurs (...), des Juifs corrupteurs du peuple et persécuteurs de la religion catholique (...).
La République est le gouvernement des pédagogues protestants qui importent d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse un système d'éducation qui abrutit et dépayse le cerveau des jeunes Français.
La République est le gouvernement des francs-maçons qui n'ont qu'une haine : l'Église, qu'un amour : les sinécures et le trésor public (...).
La République est le gouvernement de ces étrangers plus ou moins naturalisés ou métèques. (…) ils accaparent le sol de la France (...). Régime abominable (...), la République est décidément condamnée, et la seule inquiétude de la raison française tient à ce qu'on ignore qui l'on mettra à la place de ce qui est.
NOUS Y METTRONS LE ROI.
(…)
Affiche reproduite dans *l'Action française*, 1ère année, n°3, 23 mars 1908.

Doc. 5 : Le 11 novembre, la République honore ses morts.
Le 11 novembre 1920, la république, tout en fêtant son centenaire, inhume à Paris un soldat inconnu sous l'arc de triomphe.
Inscription sur la tombe du soldat inconnu à l'arc de triomphe à Paris : «Ici repose un soldat français mort pour la patrie. 1914-1918»
«4 septembre 1870, proclamation de la République. 11 novembre 1918: retour de l'Alsace-Lorraine à la France.»

Pistes de travail :
- *De quelle façon la République est-elle remise en cause par ses adversaires (doc. 1,2 et 4)?*
- *Pourquoi l'affaire Dreyfus marque-t-elle un tournant pour la République (doc. 3)?*
- *Pourquoi la guerre permet-elle à la République de s'identifier à la nation (doc. 5)?*
- *Synthèse : Quels dangers la République a-t-elle surmonté ?*

Bibliographie

- AGULHON, Maurice : *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Flammarion, 1989.
- AGULHON, Maurice : *La République, t. I 1880-1932*, éd. Pluriel Hachette 1990.
- BAUBEROT, Jean : *La Morale laïque contre l'Ordre moral*, Paris, Seuil, 1997.
- BERSTEIN, Serge, RUDELLE, Odile (dir.): *Le Modèle républicain*, Paris, PUF, 1992.
- BERSTEIN, Serge : *Histoire de la France au XXème siècle (1900-1930)*, Editions Complexe 1990.
- BERSTEIN Serge et WINOCK Michel (s.d. de), *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, Histoire de la France politique, Seuil, "L'univers historique", 2002.
- BERNSTEIN, Serge (sous la direction de) : *La démocratie libérale*, Presses Universitaires de France, 1998. Archives nationales (France), Direction des archives de France
- GREVY, Jérôme : *La République des Opportunistes, 1870-1885*, Perrin, 1997.
- GREVY, Jérôme : *« Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». Un siècle de guerre de religion en France*, Armand Colin, 2005.
- IHL, Olivier : *La Fête républicaine*, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1996.
- MACHELON, Jean-Pierre : *La République contre les libertés ? Les restrictions aux libertés publiques de 1879 à 1914*, Paris, Presses de la FNSP, 1976.
- ROUSSELLIER, Nicolas : *La République sous la IIIe*, Paris, La Documentation photographique n°7003, 1991.

Hugues Marquis, IUFM Poitou-Charentes